

Compte Rendu réunion du Conseil Syndical

20 juin 2016

Présents :

M. Delamaire, représentant la société Adagio, exploitant

M. Hebant, Président du Conseil Syndical

M. Levy, membre du Conseil Syndical

M. Pournin, membre du Conseil Syndical

M. Richoux, représentant la SOGIRE

La réunion est ouverte à 10h00

1/ Approbation du compte rendu du 16 avril 2016

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Syndical du 16 avril 2016 est approuvé par le Conseil Syndical

2/ Comptes

A ce jour, les dépenses engagées représentent 63,88 % du budget.

Le total des débits est à 113 193,99 €. Nota : ce montant tient compte de l'appel de fonds du 1^{er} juillet 2016.

3/ Légionnelle

M. Richoux n'a pas eu de retour du bureau d'étude consulté par le Conseil Syndical. Le BET a été relancé mais ce dernier n'avait qu'un vague souvenir de la réunion du 19 avril 2016.

La majorité des membres de Conseil Syndical opte pour la solution AQUAFLUENCE soit un audit de l'ensemble du réseau. Pour mémoire, l'audit coûte 7 800,00 € HT soit 9 360,00 € TTC.

4/ Disjoncteur TGBT

Pour mémoire, le Conseil Syndical avait d'ores et déjà validé le remplacement du disjoncteur selon devis de la société HENNELEC pour 8 760,00 € HT pour 9 636,00 € TTC. Les travaux auront lieu en août 2016.

5/ Audit (ancienne) chaudière

Le conseil syndical valide le devis de PLS pour 2 600,00 € HT soit 3 120,00 € TTC.

6/ Armoire TGBT

Lors des fortes pluies, il a été constaté que le soubassement du TGBT était fortement corrodé. Il sera demandé l'avis à la société HENNELEC quant à la solidité de l'armoire. Leur demander également la possibilité de surélever l'armoire.

7/ Pompe de circulation PAC

M. Richoux relancera la SIAT pour connaître la date d'intervention.

8/ Pompe filmogène

Un devis de la SIAT a été reçu très récemment. Toutefois M. Richoux indique qu'il doit vérifier l'historique car pour sa part ces travaux lui semble récent. **Hors Conseil Syndical : M. Richoux confirme : les travaux ont eu lieu à l'automne 2014.**

9/ Contrat chaudière

La société HERVE THERMIQUE a été interrogé pour reprendre le contrat de la SIAT. Pour mémoire le contrat de la SIAT se terminera en mai 2017.

9/ Protection de portes des sas parking

Le Conseil Syndical valide la commande de protection de portes auprès de LEGALLAIS pour un devis de 1 042,00 € TTC. M. Delamaire propose que ce soit ADAGIO qui pose les plaques.

M. Richoux attire l'attention du Conseil Syndical que le coloris ne sera pas identique aux plaques déjà existantes. Le Conseil Syndical valide toutefois le projet en retenant la couleur Schiste.

10/ Distribution du courrier

M. Richoux précise que le protocole d'accord avec les services postaux a été signé. Le syndic a déjà relancé deux fois les services postaux à ce sujet.

11/ Joints

Il est noté que depuis la campagne de remplacement des joints, plus aucune fuite n'a été constatée ; tout du moins plus aucune fuite provenant des joints. Toutefois il reste des fuites provenant des canalisations privatives encastrées dans la dalle béton qui seront remplacés au cas par cas.

Il reste encore une vanne à changer chez M. Duplessier ainsi qu'un tronçon de colonne (intervention à programmer, si disponibilité du plombier, en même temps que le remplacement du disjoncteur du TGBT).

Le prochain Conseil Syndical est prévu le 19 septembre 2016 à 10h00